

- 3) Monsieur Gibert signale le mauvais enlèvement des ordures par l'entreprise Saunier.
- 4) Monsieur Roy signale l'éclairage et l'état des trottoirs sur l'avenue de Villeroy.
- 5) Monsieur Goudy propose l'usage de sacs en papier pour les détritus du marché.
- Plus rien à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11h30

[Handwritten signatures and initials in blue ink, including names like Robert, Goudy, Née, Rabier, Lejeune, and others.]

Séance du vingt et un Avril mil neuf cent soixante cinq

Le vingt et un avril mil neuf cent soixante cinq à vingt et une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire sous la Présidence de son Maire.

Étaient présents : M. M. Robert Maire, Judith et Gibert adjoints, Dhout, Gilles, Roy, Rabier, Née, Goudy, Chauvenet, Loquand, Heot, Louet (qui a donné pouvoir à M^{me} Violette) Vidette, Girouillet.

Absents excusés : M. Lemaire, Baulieu.

Secrétaire de séance : M. Goudy

Le Maire ouvre la séance et fait donner lecture du procès-verbal précédent qui est adopté et signé.

Il fait l'appel des membres présents.

Il passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

I Budget Primitif

Monsieur Née ayant été nommé rapporteur, lit son exposé qui commente et explique en détail les articles budgétaires et qui donne les raisons de l'augmentation du nombre des centimes.

— charge des nouveaux emprunts.

0235. Vu et approuvé Cabrol. Sommes
le 25 Mai 1965 - Le Préfet
Pour le Préfet Le Secrétaire général signé
Ariolite,

- cessation de la régie du marais.
- augmentation des dépenses de fonctionnement en raison du coût de la vie et de l'accroissement de la population.
- charge du contrat de l'enlèvement des ordures ménagères.

Pour compenser ces nouvelles charges Monsieur le Maire souligne l'importance de la taxe locale et souhaite que l'on achète davantage sur la commune pour améliorer le rendement.

Monsieur Couroufflet demande que soit établie une taxe d'affichage, ce qui est adopté.

Il est demandé également que soit établie une taxe sur la pêche. Un membre de la Commission des finances s'informerait des conditions d'application de cette taxe et de sa rentabilité.

Monsieur Dhout attire l'attention de ses collègues sur l'augmentation prévue par les textes sur la taxe de capitation.

Comme le budget a été établi sur les chiffres de charges notifiés par la Préfecture - et que celui de la capitation n'y figure pas encore, il y sera pourvu le cas échéant au moyen des crédits additionnels.

En attendant la commission de Sécurité étudiera d'après les textes les prévisions de charges qu'occasionneront ces nouvelles dispositions.

Pour les ordures ménagères Monsieur Violette fait remarquer que la somme prévue au budget est ^{plus} forte que celle prévue au contrat. Cela est dû à l'acquit des billets de décharge.

Par ailleurs le budget étant prévisionnel, il faut une certaine marge pour faire face.

Toutes choses ayant été dites, le budget est approuvé à l'unanimité avec 46.940 centimes.

II Commission des Travaux

Lection du rapport établi par Monsieur Goudy.

La Commission a visité une partie des bâtiments communaux, les écoles en particulier pour avoir un aperçu de leur état et des sommes à prévoir au budget.

Il reste encore des bâtiments à visiter et la Commission continuera dans les jours à venir ses visites d'inspection.

De la conclusion de ce rapport il ressort
1° que la commission envisage de créer un Foyer de jeunes dans la salle qui se trouve sous le groupe scolaire de l'École Ormeteau.

Le Conseil en séance a été entendu que 2 Conseillers de la Commission des Sports - culture et loisirs seront désignés pour étudier le projet.

2° - La Commission déléguera 2 de ses membres pour étudier les possibilités de mettre une partie des vestiaires douches à disposition du public, moyennant finances, certaines matinales de la semaine, après que nous aurons demandé l'autorisation de l'Inspecteur Départemental à la Jeunesse et aux Sports.

Décision de principe est donnée par le Conseil.

3° Extension du cimetière - La Commission s'est rendue sur place et envisage de reprendre les terrains autour de l'actuel cimetière, et qui sont occupés par des personnes de Mennecy, qui s'ont mis en état de zone. Il faudra envisager un relogement pour M^{me} Delouille, une expulsion pour MM. Arfeuille et Deschamps. Ce terrain mis en forme pourra agrandir l'actuel cimetière, en attendant la mise en état de celui situé Route de Melun.

Après cet exposé le Conseil Municipal décide :

- A) l'expulsion de MM. Deschamps et Arfeuille
- B) de chercher un local pour le relogement de M^{me} Delouille, en lui enjoignant de vivre dans des conditions d'habitabilité en rapport avec le monde normal et civilisé.
- C) de faire passer un bulldozer pour niveler et mettre en état les terrains qui auront été récupérés.

Monsieur Judith demande à exécuter un sondage du terrain.

L'Horloge

Communication du devis de la Maison Huchez pour remise en place des aiguilles aux quatre cadrans, et contrat d'entretien.

Après en avoir délibéré le Conseil accepte le devis et donne pouvoir au Maire de signer un contrat d'entretien de 280^{fr} par an, pour 2 visites annuelles.

Afin d'éloigner les pigeons qui font de grands dégâts on propose de peindre l'intérieur avec une peinture spéciale, qui ne les tue pas, mais qui les éloigne.
ce qui est adopté.

Fenêtres de l'école des filles - communication d'un devis de 2486^{fr} pour refecton de la menuiserie des fenêtres, y compris la pose et les ferrures.

0105
Vu: Corbeil. Etienne
le 13 mai 1965

Le Préfet

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: Allouche

01581 Vu
le 6 SEPT

conseillers de
pour étude

des les
disposition
la semaine,
inspecteur

sur place
tière, qui
mis en état
Delouville,
le terrain
attendant
sun.

décide :
lle, en lui
l'ilité en rapport

en état les
du terrain -

pour remise
contrat d'entretien
le devis
contrat d'en-
ielle.

grands dégâts
e peinture
igue.

d'un devis
fenêtres, y

- devis adopté

procès verbal de réception du Groupe Fossermoz

Il aura fait copie du procès verbal de réception avec facture à acquitter par Fossermoz des travaux du contrat qui n'ont pas été exécutés.

Demande est faite, sur observation de Monsieur Dhout, de faire visiter le nouveau groupe, ainsi que les anciens pour dénombrer les extincteurs et pourvoir à leur achat en cas de manque.

III. Commission de Voirie

Lecture du rapport par M^{me} Violette

À la suite M^{me} Chauvenet demande que le chef de chantier de l'Entreprise Astaldi fasse nettoyer le chemin Herbeux qu'il embourbe au delà de la limite à ne pas dépasser et qu'il veuille à laisser la voie libre aux véhicules.

La Commission demande à continuer les visites sur place, car elle n'a pas eu le temps de tout voir, ce qui est accordé bien volontiers par le Conseil

Il ressort de son rapport

a) que le personnel de voirie se trouvant dégagé du fait de l'enlèvement des ordures ménagères par un contractuel, sera employé à des travaux de réparations de petite et moyenne importance - ce qui est adopté par le Conseil

b) qu'il convient de rappeler l'arrêté municipal enjoignant à chacun d'avoir à nettoyer la portion du trottoir qui leur incombe faute de quoi il y sera pourvu à leurs frais par la Municipalité.

c) de prendre un arrêté d'alignement pour la rue des Châtrées en tenant compte des sauvegardes établies par "Le Foyer du Travailleur", et l'Usine Lecoursannois - Il faudrait demander au géomètre d'établir un tracé et les emprises.

Dans l'immédiat, pour remédier au déplorable état du chemin il sera fait un goudronnage sommaire.

La Commission verra sur place le moyen de faire dégager le ruisseau obstrué par le fait des usines Lecoursannois, ce qui a pour conséquence de faire des débordements sur la chaussée.

Quelle du Feu

Très empruntée à l'heure actuelle, elle serait à nettoyer l'ancien lavoir - il faudrait à l'emplacement drainer et

01581 Vu. Lorleil-Lesnois
le 6 SEPT 1965 Le Préfet
signé: illisible

et apporter de la terre pour réaliser un jardin. L'endroit est agréable. Également le sol étant bon, il supportera une légère émulsion sur la chaussée.

La Commission proposera un plan à Monsieur l'Ingénieur des Ponts et Chaussées pour améliorer le stationnement et la circulation.

- par des stationnements alternés mensuels.
- par des sens uniques
- et des voies jaunes -

Il y aura un contact préalable avec l'Ingénieur pour établir un plan valable.

Personnel de Voirie - En raison de ses tâches multiples, le Maire demande au Conseil, l'autorisation de déléguer une partie de ses pouvoirs à Monsieur Violette, pour la partie technique du service voirie - Ce qui lui est accordé :

Délégués pour le Syndicat des Ordures Ménagères de Juvisy MM. Legrand et Girouflet sont désignés pour ce mandat qu'ils acceptent.

IV Questions diverses

Acquisition de la Maison Coeyret, il faut reprendre la délibération de l'Ancien Conseil du 4-11-64 et modifier dans ce sens l'article 2 "... de prélever le montant de cette acquisition sur les fonds libres "

Comité des Fêtes

En vue de la préparation de la Fête du Printemps la Commission se réunira le Samedi 24 avril à 19^h

Des convocations seront envoyées.

Pour répartition meilleure du travail et allègement des obligations de chacun d'une manière générale, la Présidence de la Commission scolaire, de la Commission des Fêtes, de la Commission des Sports et Loisirs sera confiée à Monsieur Judith et la Présidence de la Commission d'Hygiène, de Sécurité, de l'Urbanisme sera confiée à Monsieur Gilbert.

8 Mai 1965

Pour célébration du 20^{ème} anniversaire de la Libération, Monsieur le Directeur amènera les enfants des Ecoles - Délégation au Monument - Réception - Vin d'Honneur -

00234. Au travail Sommes le 25 Mai 1965

Le Préfet. Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: illisible.

Traitement du Personnel

Le Conseil décide qu'il suivront les traitements et les réévaluations des fonctionnaires pour le cours de l'année 1965

Élections de 2 délégués au district

Monsieur le Maire est appelé à voter pour désigner 2 délégués au district le 25 avril à Versailles.

Éclairage

L'horaire de l'éclairage n'est pas normal. D'autre part il faudrait un peu plus de régularité car les munitions risquent d'être détériorées.

Le Conseil après avoir entendu les observations de M^{me} Dhont, Schaugenet et Violette décide d'inviter la Commission de la Voie à

- 1° désigner un de ses membres pour procéder au prix de revient de l'heure d'éclairage public.
- 2° de procéder à une enquête sur la densité de la ~~densité~~ de la population rentrant de son travail la nuit.
- 3° de faire une étude sur l'amélioration de l'éclairage dans les années à venir pour les voies qui n'en sont pas encore dotées.

~~L'ordre du jour étant épuisé
la séance est levée à 11h 55~~

+ approuvé treize mots
cinq mots

Dépenses

V Budget primitif 1965

60	602	Établissements	- 1000
	6010	Services aliment. aux enfants	- 1200
	603	Carburants	- 2000
	604	Combustibles	- 17000
	607	Fournitures scolaires	- 10000
61	610	Rémunération du personnel permanent	- 67.874
	611	Rémunération du personnel temporaire	- 35.980
	615	Rémunérations diverses	- 21.248
	618	Charges sociales	- 26.884
62	620	Impôts sur les traitements	- 5.200
	621	Impôts fonciers et taxes foncières	- 1.100
63	630	Loyers et charges locatives	- 1.000
	630 bis	Jardins	- 3000
	6312	Entretien des bâtiments	- 15000
	6313	Entretien des voies et chemins	- 42000
	6314	Entretien du matériel outillages et mobiliers	- 8000

53	5.315	terrain sport	- 5.000	
	633	Aquis, de petit matériel outillage mobile	- 1.000	
	634	Electricité, eau, gaz	- 10.000	
	638	Ordures ménagères	- 29.820	
	639	Primes d'assurances	- 2.000	
	640	marais	- 2.500	
64	6401	Contingent pour dépenses d'aide sociale	- 9887,83	
	6402	Participation au service d'hygiène de laire	- 280	
	6405	Lotisation municipales	- 500	
	6405	Contingent pour service d'incendie	- 389,52	
	6407	Participations ordinaires à charges intercommun	- 1.100	
	6408	Frais de contr. de dist. d'énergie électr	- 1,	
	6409	Participation au fonds commun des P ^{ts} et chaussées	- 4.581	Fonds départ. - Aulnoye - 8215 Foyer culturel - 1000 Cheminage - 150
65	651	Loeys Collemard	3,	
	657	Subventions	- 18.680,	
	6580	Vou ^{ts} au B.A.S. de la taxe des spectacles	- 191,	
66	660	Fêtes et cérémonies	- 3.000	
	662	Impressions, reliures et fourn. de bureau	- 3.000	
	663	Documentation générale	- 150	
	664	Frais de P. G. G.	- 1.600	
	666	Ind. de fonction du Maire et des adjoints	- 6.400	
	668	Ass. R. civile	- 4.500	
	669	Depenses ingénieries	- 56,09	
67	671	Intérêts	- 95.646,42	
	674	Frais de perception et de recouvrement	2.800,	
	<u>Total</u>		<u>517.876,04</u>	

<u>Recettes</u>			
70	700	Ventes de produits ou de services	- 20.000
	702	Redevance d'abatage et droit de visite	- 1.500
	7051	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	- 12.000
	706	Taxes funéraires	- 600
	707	Expéditions administratives	- 350
	708	Services payés du personnel	- 300
71	714	Location des immeubles et du matériel	- 6.900.
	715	Droits de voirie, place, Stationnement	- 3.000
	715	Concessions dans les cimetières	- 2.500
72	721	Revenus des titres et rentes	- 3,00
	727	Produits des serv. concédés P. Funér.	- 350,
	728	Produits des régies Margis	- 2.500.
	730	Recouvrement sur fonds de comp. All. Famil	- 2.600
73	7331	aide financière collectivités	- 15.687 56
	7371	Part. de l'état aux dep. d'intérêt g ^{al}	- 974,82
	7373	Part. de la Caisse départ. Aulnoye	- 8215,

73	Remb ^t des Renault	- 200,
	Amélioration hyg. aliment.	- 1447,
74	740 Attribution directe ou minimum garanti	- 165 000,
75	750 Attribution sur permis de chasse	- 550,
	753 Taxe sur les spectacles	- 400,
	754 Taxe de séjour	- 573,
76	771 Taxe sur revenu net - PB	- 222, 50
	772 Taxe - - - - - PNB	- 1.011, 56
	7615 Locaux Professionnels	- 4 224, 65
	765 Taxe chasses gardées	- 50, 00
	768 Attribution du fonds de solidarité p ^r la Vieillesse	- 6.551,
77	777 Centimes (nombre 16 940)	- 260 164, 95
		<u>517, 876, 04</u>

Dépenses - 16 Remboursements d'emprunts 36.836, 18

Recettes 115 Prélèvements sur recettes ordinaires 36.836, 18

- Balance Générale

B	Dépenses ordinaires totales	- 517.876, 04
C	Prélèvements pour dépenses extraordinaires	36 836, 18
D	Dépenses ordinaires réelles (B-C)	481, 039, 86
E	Dépenses extraordinaires	36.836, 18
F	Recettes réelles	- 517, 876, 04
G	Recettes extraordinaires totales	36 836, 18
H	Prélèvements sur recettes ordinaires	36 836, 18
I	Recettes extraordinaires réelles (G-H)	
J	Recettes ordinaires	481, 039, 86

L'ordre du jour étant épuisé
la séance est levée à 11^H 55.

A large collection of handwritten signatures and stamps in blue ink, including names like 'M. Dureau', 'Ch. Auger', and 'E. Robin'. Some signatures are crossed out with a large 'X'. There are also some illegible stamps and initials scattered across the bottom of the page.